

Communiqué de presse

Lancement d'une Ligne d'Information et d'Orientation (LIO) – Une réponse nationale gratuite pour les personnes devenues handicapées moteur, leurs proches-aidant·es et les professionnel·les.

Depuis 15 ans, l'association **Comme les Autres** accompagne des **personnes devenues handicapées moteur** au cours de leur vie.

Lors du **retour à domicile**, ces personnes, ainsi que leurs proches, peuvent être confrontés à de **nouvelles problématiques** pour lesquelles ils n'ont **pas d'interlocuteur** spécifique et identifié.

Chaque année en France, ce sont donc des milliers de personnes qui ne savent pas à qui poser leurs questions, à qui s'adresser pour avancer dans leur parcours de reconstruction.

Face à ce constat, l'association propose depuis le 5 janvier 2026, une **Ligne d'Information et d'Orientation (LIO)**. Cette ligne **gratuite** permet d'échanger avec une travailleuse sociale experte du handicap moteur acquis, afin d'obtenir une **réponse rapide, adaptée et fiable**.



Qui peut appeler ?

- * Personnes devenues handicapées moteur au cours de la vie
- * Leurs proches aidant·es
- * Les professionnel·les impliqués dans le parcours de ces personnes

À quoi sert la LIO ?

- * **Inform** : aides techniques, financières, humaines, adaptations, activités adaptées, insertion professionnelle, réseaux d'entraide...
- * **Orienter** : vers le bon dispositif, le bon service ou le bon interlocuteur
- * **Rassurer** : clarifier une démarche, confirmer un choix

La LIO est un relais utile pour assurer une continuité entre le centre de rééducation et le retour à domicile, permettre un parcours de reconstruction fluide et éviter le repli sur soi, le manque d'information et le temps perdu.

Pour contacter notre service communication :
06 95 09 90 92 ou contact@commelesautres.org

Télécharger notre dossier de
presse [ici](#)

Comme les Autres a accompagné **plus de 1400 personnes** dans leur parcours de reconstruction depuis 2011, et propose un accompagnement social global gratuit sur **l'ensemble du territoire national**.